

Présents : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS.

Absents (excusés) : Laurent GEVAUX (a donné pouvoir à Franck PACCARD), Jérôme THIAFFEY-RENCOREL (a donné pouvoir à François THABUIS), Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.

Secrétaire de séance : François THABUIS.

Ordre du jour : Convocation le 17 janvier 2022

- 1) Approbation du compte rendu du 10 décembre 2021,
- 2) Suivi des dossiers d'urbanisme,
- 3) Foncier :
 - déclassements, classements de chemins ruraux : validation de l'enquête publique ;
 - parking du Conseil Départemental ;
 - déploiement fibre optique : modifications parcours

- 4) Personnel : débat sur la protection sociale complémentaire ;
- 5) Projets 2022 ;
- 6) Informations et questions diverses.

	Points abordés	Décisions prises	Points à revoir
1	Approbation du compte rendu du 10 décembre 2021	Avis favorable	
3	Déclassement de sections de chemins ruraux après enquête publique	Avis favorable sur les déclassements suite à l'enquête publique	
3 a)	Hameau de Rosset : cession des parcelles section B n° 2138, 2410 et 2137 à François THABUIS pour une contenance de 809 m ² Fixation du prix à 5 € pour 251 m ² et 1 € pour 558 m ² Création d'une servitude pour la colonne d'eau potable communale	Sortie de François THABUIS Avis favorable	
3 a)	Hameau de Rosset : Cession par François THABUIS à la commune d'une parcelle de bois section B 2102 d'une surface de 2792 m ² pour un prix de 0,2 € le m ² .	Sortie de François THABUIS Avis favorable	
3 b)	Hameau des Pezières : cession à Jean-Paul TISSOT par la commune d'anciennes portions de chemin rural (L et M) d'une contenance de 416 m ² pour un montant de 50 €.	Avis favorable	
3 b)	Hameau des Pezières : cession par Roger BINVIGNAT à la commune des parcelles section A n° 2613, 2614, 2609 pour une contenance de 3970 m ² à titre gratuit. Cession par Jean-Paul TISSOT à la commune des parcelles section A n° 2620, 2621, 2623, 2616, 2617, 2627, 2626, 2629 pour une contenance de 847 m ² à titre gratuit.	Avis favorable	

	Points abordés	Décisions prises	Points à revoir
	<p>Cession par Roger BARDET à la commune des parcelles ou portions de parcelles section B n° 1819, 1880 et 1884 d'une contenance de 113 m².</p> <p>Cession par Maryse FONTAINE à la commune d'une portion de parcelle section B n° 1820 d'une contenance de 152 m².</p> <p>Cession par Madame et Monsieur Serge DELFIEU à la commune de portions de parcelles section B n°1881 et 1883 d'une contenance de 22 m².</p> <p>Cession par Madame et Monsieur Laurent GEVAUX à la commune d'une portion de parcelle section B n°1885 d'une contenance de 38 m².</p> <p>La commune paie l'intégralité des frais de géomètre.</p> <p>Les chemins ruraux ne peuvent pas être échangés mais vendus.</p> <p>La commune prend en charge les frais d'acte pour Maryse FONTAINE.</p> <p>Les différentes servitudes liées aux canalisations seront précisées dans les actes.</p> <p>L'enquête publique a précisé que la parcelle section B n°1877 ne doit pas être enclavée.</p> <p>Proposition de classement de ces parcelles en voie communale ou chemin rural après la signature des actes.</p>		
3 e)	<p>Hangar communal : déclassement de la parcelle section B n°3254 d'une contenance de 17 m² et ainsi classement dans le domaine privé de la commune.</p>	Avis favorable	
3 f)	<p>Ruisseau des Pécheux : cession par Chantal TISSOT des parcelles section A n° 628 et 2664 d'une contenance de 664 m² au prix de 1 euros le m² à la commune.</p> <p>Cession par Angélique LAINE et Quentin KOPP de la parcelle section A n° 2666 d'une contenance de 78 m² au prix de 1 euros le m² à la commune.</p> <p>Cession par Yves AVET-FORAZ de la parcelle section A n°2599 d'une contenance de 371 m² au prix de 1 euros le m² à la commune.</p> <p>La commune prend en charge les frais de géomètre et de notaire.</p>	Avis favorable	

	Points abordés	Décisions prises	Points à revoir
3 g)	<p>Impasse des Chevreuils : cession par LA SCI GLEMOT-FRANNE à la commune de parcelles section A n° 2659 et 2661 d'une contenance de 139 m².</p> <p>Cession par l'indivision FOUSSAT à la commune de parcelles section A n°2653 et 2656 d'une contenance de 98 m².</p> <p>Cession par l'indivision GODVIN/BERNARD à la commune d'une parcelle section A n° 2648 d'une contenance de 119 m².</p> <p>Cession par l'indivision DOMENGE-CHENAL à la commune d'une parcelle section A n° 655 d'une contenance de 5 m².</p> <p>Cession par Jérôme DELLUC à la commune d'une parcelle section A n° 2645 d'une contenance de 122 m².</p> <p>Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la commune.</p> <p>Proposition de classement de ces parcelles en voie communale après la signature des actes.</p>	Avis favorable	
3 h)	<p>Possibilité d'acheter des portions de parcelles section A n°2593 (331 m²), 2591 (5 m²), 2595 (27 m²) au Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour créer des places de stationnement.</p>	Avis favorable pour la poursuite de ce dossier	
3 i)	<p>Modification tracés passage de la fibre</p>	Avis favorable mais demande d'éclaircissement sur la procédure	

RELEVÉ DES DÉCISIONS :

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>	<u>Fait le :</u>
3 h)	Relancer le Conseil Départemental pour le parking vers le Pont de l'Atelier	Vincent PASQUIER	Reprend contact avec le Département			
3 i)	Voir avec sogestrel pour les modifications de tracé	Vincent PASQUIER	Voit pour un RDV			

4. Personnel : débat sur la protection sociale complémentaire

Un état des lieux sur la protection sociale est présenté ainsi que les obligations des collectivités locales d'ici 2026.

7. Projets 2022

- **Voirie 2022**
 - Provards
 - La Perrière
 - Sur Cons
 - Traversée de route devant chez Roland Thiaffey
 - Barrières aux Pécheux
- **Bâtiment 2022**
 - VMC salle de l'horloge
 - Aire de jeux
 - 4G à l'Ecole & Mairie
 - Cimetière : Crépi et Colombarium
- **Eau & Assainissement**
 - SPANC renouvellement Label'Eau,
 - Réhabilitation ANC,
 - Groupe de travail CCVT,
 - Révisions des réducteurs de pression,
 - Finalisation du plan des réseaux,
 - Création des chambres de vannes,
 - Mise en place de compteurs dans les chambres,
 - Règlement de l'eau,
 - Relevés des compteurs,
 - UV et Télégestion finalisation.
- **Agriculture**
 - Convention de location Les Vouatais,
 - Rédaction d'un registre d'utilisation, (eau, bâtiment...),
 - Surveillance des pâturages,
 - Achat terrains agricoles sur l'Aiguille aide de la CCVT et du Conseil Départemental,
 - Plan du Tour : convention révisée pour le prochain alpagiste.
 - Etat des lieux à faire avec Monsieur AYMONIER,
 - Etat des lieux à faire pour les travaux 2023 et +.
- **Forêts**
 - Entretien courant devis ONF,
 - Piste de Cons + place à bois,
 - Achat parcelles forestières secteur de la Greubaz.
 -
- **EPF**
 - Projet Village et Banderelle

10. Informations et questions diverses

- RPI : fermeture probable d'une classe : A ce jour, le RPI compte, 5 classes et environ 100 élèves. Prévisions 2022 : 92 élèves alors que normalement une classe doit avoir 28 élèves.
- Demande de RDV de Cyril PELLEVAT (sénateur) pendant la trêve parlementaire liée aux élections.

Prochaines réunions

- Commission forêt avec Monsieur Jérôme BASTARD-ROSSET ONF lundi 31 janvier à 17h.
- Conseils Municipaux
 - Vendredi 11 février 2022 à 20h30
 - Vendredi 11 mars 2022 à 18h00 (vote budget)
- Réunions de Municipalité
 - Vendredi 04 février 2022 à 18h30
 - Vendredi 04 mars 2022 à 18h30
- Réunion Finances – Budget 2022
 - Samedi 12 février à 09h00